

L'ÉDITO DE **FABIEN FEISLI** journaliste



Notre alimentation est dans le rouge

Regardons-nous au fond de notre assiette. Savons-nous vraiment ce qu'on y met? L'exemple des tomates italiennes récoltées par des milliers de migrants exploités dans des conditions de travail et de vie inhumaines prouve bien le contraire. Le tout à moins de 1000 kilomètres de chez nous.

En Europe, c'est une honte, diront certains. Sur Terre, c'est une honte aurait-on envie de leur répondre. Peu importe le continent: voir des gens trimer 12 heures par jour sous un soleil de plomb pour un salaire de misère et dormir dans

des ghettos sans eau ni électricité est inacceptable.

Sauce tomate, ketchup, tomates séchées ou en boîte. Potentiellement, les fruits ramassés par ces esclaves des temps modernes sont partout. En Suisse aussi. Quels magasins et quelles marques sont concernés? Impossible à dire. La chaîne reliant les champs à notre assiette est totalement opaque.

Il faut des étiquettes qui nous informent réellement. Transport, protection de l'environnement, conditions

de travail: nous devons tout savoir sur les aliments que nous avalons. Tant pis si ce que nous apprenons ne nous plaît pas.

C'est la seule manière de reprendre le pouvoir. Car les tomates ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres des dérives de l'industrie agroalimentaire. Ensuite, nous pourrions nous regarder sereinement au fond de notre assiette. Et la remplir en toute connaissance de cause. ●

LIRE EN PAGES 2-9

fabien.feisli@lematin.ch
@FabienFeisli

Valentina De Vos
Journaliste à la SRF

C'est un visage auquel les téléspectateurs du service public alémanique s'habituent. Récemment, elle a notamment remplacé un collègue en Suisse romande. Beaucoup



doivent penser que c'est une nouvelle. D'autres s'étonnent de ne plus voir un autre journaliste, Reto Stutzer. En fait, il s'agit d'une seule et même personne, qui a changé de sexe, et donc d'apparence et d'identité, révèle *SonntagsBlick*. L'intéressée et son employeur refusent de s'exprimer, mais coup de chapeau à elle, car il faut un sacré courage et une sacrée volonté pour ainsi se sacrifier puis réapparaître à l'écran. ● **GRÉGOIRE NAPPEY**

Photos SRF, Sébastien Avez

HAUT

& BAS



Isabelle Moret

Candidate PLR vaudoise au Conseil fédéral

«On ne l'a malheureusement pas beaucoup vue.» Présidente de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE – en congrès ce week-end), le Bâlois Remo Gysin ne cache pas son amertume dans *SonntagsBlick* à l'encontre de la conseillère nationale, membre de la direction depuis avril 2016. L'élue a raté toutes les séances du Conseil et n'aurait



participé qu'à une ou deux réunions de la direction. Pire: il lui est reproché d'avoir voté au Parlement contre une motion favorable aux Suisses de l'étranger. Une mauvaise note pour la Vaudoise, qui brigue une place sur le ticket PLR dans la course à la succession de Didier Burkhalter au Conseil fédéral. ● **G. N.**

«C'EST LE DERNIER DE SES SOUCIS»

TRAVAIL Mathias Reynard (PS/VS) estime que le Conseil fédéral ne prend pas suffisamment au sérieux le mobbing. Un fléau pourtant grandissant.

De plus en plus de salariés sont victimes de mobbing en Suisse. En 2002, 4,4% de la population active en avait fait les frais. Une part qui est montée à 6,8% en 2012, après avoir connu un pic à 8% en 2007. Même si ces statistiques sont à prendre avec précaution car la définition du mobbing retenue n'est pas toujours identique selon les études, la tendance qui se dessine inquiète Mathias Reynard, conseiller national (PS/VS).

«Cette évolution est corroborée par les études menées à l'international. Elle est le résultat d'un durcissement des rapports sur le lieu de travail et d'exigences toujours plus élevées.» L'élu avait alerté le Conseil fédéral en juin dernier à travers une in-

terpellation. Mais le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) vient de lui répondre que les bases légales existantes étaient suffisantes. «Le Conseil fédéral prend la problématique à la légère. Sa réponse n'est pas sérieuse. On n'y

apprend rien. Si ce n'est que le mobbing est le dernier de ses soucis et qu'il souhaite ne rien faire.»

Salariés en détresse

Le Conseil fédéral cite dans son argumentaire la loi sur le travail qui oblige l'employeur à prendre toutes les mesures possibles afin de protéger l'intégrité personnelle. «L'ordonnance précise que ce dernier est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la santé physique et psychique», écrit-il, avant de conclure qu'une adaptation de la loi n'est pas nécessaire. Il met également en avant les efforts de sensibilisation du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) en matière de risques psychosociaux en direction des entreprises, des travailleurs et des médias.

«En regardant autour de nous, on voit

bien que la situation est loin d'être satisfaisante», réagit Mathias Reynard. Le conseiller national a reçu plusieurs témoignages de salariés en détresse. «Ces travailleurs ont d'énormes difficultés à faire reconnaître le problème. Très souvent, ils n'ont que deux possibilités: continuer à subir ou quitter leur emploi.» Aux yeux de Dominique de Buman (PDC/FR) également, la négation du problème par le Conseil fédéral est hasardeuse. «Le mobbing est sous-estimé. Les gens souffrent en silence.» Néanmoins, il est partagé sur la nécessité de légiférer. «Notre rôle est de s'occuper de cette souffrance, mais on ne peut pas tout régler.» Il souligne le principal obstacle: le caractère insidieux et sournois du phénomène qui rend toute preuve ardue à apporter.

De son côté, même s'il réfléchit encore sous quelle forme, Mathias Reynard est persuadé que l'État a un rôle à jouer en définissant un cadre protecteur pour les victimes. C'est pourquoi il ne compte pas en rester là. Il promet de revenir à la charge lors de la prochaine session parlementaire. ● **CLÉA FAVRE**

clea.favre@lematin.ch

« Ces travailleurs ont d'énormes difficultés à faire reconnaître le problème »

Mathias Reynard, conseiller national (PS/VS)



Peter Kraemer/Keystone

SONDAGE LEMATIN.CH

Les conditions inhumaines de récolte de certains produits influencent-elles votre consommation?



714 VOTES. HIER À 21 H.